

Séance du 17 juillet 2014

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 11 juillet 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : M. Etchegaray, maire et président de séance ; Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, M. Neys, M. Ugalde, M. Lacassagne, Mme Duhart, Mme Castel, Mme Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, M. Salducci, M. Pocq, M. Arcouet, M. Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mme Brau-Boirie, Mme Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mme Belbaraka, Mme Destin, M. Boutonnet, M. Murat, M. Uhaldeborde, Mme Capdevielle, Mme Picard-Felices, Mme Herrera Landa, M. Duzert, M. Etcheto, M. Iriart, M. Nogues, conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Candillier à Mme Taieb, Mme Aragon à Mme Capdevielle, M. Bergé à M. Etcheto.

**SECRETAIRE** : Mme Bensoussan.

-oOo-

Madame Juzan présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE** – Musée basque et de l'histoire de Bayonne - Acquisition de documents, dessins et gouaches préparatoires en provenance de l'Atelier de Jean Lesquibe.

Jean Lesquibe (1910 – 1995) maître verrier et mosaïste à Anglet, avait été le maître et formateur du maître verrier Charles Carrère qui a donné au Musée basque et de l'histoire de Bayonne, tout son fonds d'atelier. Charles Carrère a reçu la médaille de la Ville en 2013. Le Musée basque et de l'histoire de Bayonne conserve quatre vitraux de Jean Lesquibe offerts par l'artiste en 1939.

À la faveur d'une vente organisée le 31 Mai 2014 par l'étude Cote Basque Enchères, du fonds d'œuvres et de documents de l'atelier de Jean Lesquibe, la Ville de Bayonne a fait l'acquisition, pour le Musée basque et de l'histoire de Bayonne, de plusieurs ensembles de dessins préparatoires (projets gouachés ou avants projets sur calque), en particulier pour

les Eglises Saint Léon, Saint Etienne et Saint Amand, et de correspondances et carnets de dessins de l'artiste. La gouache pour les vitraux déjà offerts au Musée représente quatre baies : « Bayonne, Port de Cize, Croix de Charles, Ronceveaux », montée sur carton avec étiquette de l'Exposition internationale des arts et techniques de Paris en 1937 (Titree et signée sur le carton en bleu. 10,7 x 23,5 cm).

Ces ensembles ont été acquis pour un montant de 810 € hors frais (soit 984,15 € avec frais).

Il est demandé au conseil municipal :

- de mettre à disposition du Musée basque et de l'histoire de Bayonne ces documents, dessins et gouaches en provenance de l'atelier Jean Lesquibe, au titre de l'enrichissement de ses collections patrimoniales,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette acquisition,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions aux taux les plus élevés possibles auprès de la Direction régionale des affaires culturelles ainsi qu'auprès du Fonds régional d'acquisition pour les musées en Aquitaine.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.